



**Syndicat de Gestion
de la Section
de Commune
de Grogneul
28130 SAINT-PIAT**

**Compte rendu de la séance ordinaire
du mercredi 10 mai 2023**

La convocation a été transmise le 2 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, mercredi 10 mai, la commission syndicale s'est réunie en session ordinaire, à la salle communale De Boever, sous la présidence de Monsieur Didier COOLEN, Président de la commission syndicale.

Étaient présents : Mme AVISSE Nathalie, Mme BASTIAN Fanny, M. BINET Marcel, M. COOLEN Anthony, M. COOLEN Didier, Mme MAGNANI-REBOUX Anne-Marie

Étaient absents excusés : Mme BENOIT Isabelle, M. HERVIEU Serge, M. BLANCHET Michael

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 19h00.

ORDRE DU JOUR :

A) Présentation des pouvoirs

Mme BENOIT Isabelle a donné pouvoir à M. BINET Marcel
M. HERVIEU Serge a donné pouvoir à M. COOLEN Didier

B) Désignation d'un secrétaire de séance

Mme BASTIAN Fanny est nommée secrétaire de séance

1) Approbation du compte rendu de la séance du 12 Avril 2023

M. le Président soumet au vote de la commission syndicale le compte-rendu de la séance du 12 avril 2023 qui est approuvé à 8 voix.

2) Délibération autorisant le président de la section de Commune à lancer une procédure devant le tribunal judiciaire pour la remise en état de la parcelle AB134

La Commission Syndicale, après présentation et en avoir délibéré, adopte cette autorisation à 8 voix.

3) Questions diverses

- Une borne rouge de géomètre a été placée sur la parcelle AB134 sans que la Commission Syndicale n'en soit informée. Le vice-président a demandé des précisions à la mairie de Saint-Piat concernant cette borne il y a plus d'une semaine mais aucune réponse ne lui a été donnée à ce jour.
- La date du 4 juin est proposée pour le traditionnel repas partagé de la fête du tilleul sur le Larris. Date à confirmer après sondage de la présence de la majorité des habitants souhaitant s'y rendre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h40

Le Président